
Programme de Formation

CQP "Agent d'élevage porcin"

Organisation

Durée : 224 heures

Mode d'organisation : Mixte

Accessibilité :

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter afin que nous puissions étudier, ensemble, les possibilités d'aménagement.

Référente handicap du Cfma : Cécile LEYRIT

cecile.leyrit@cfma.school

Nombre de participants : Groupe de 4 à 8 personnes.

Contenu pédagogique





Objectifs pédagogiques

La formation permet d'acquérir les techniques nécessaires pour occuper un poste d'agent en élevage porcin.

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

BLOC 1 Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur

- Gérer les lots de truies et de cochettes selon les objectifs et les performances de l'élevage afin d'allotir les animaux selon leur destination.
- Détecter les chaleurs des truies par l'analyse du comportement et l'interprétation des signes observés auprès de l'animal afin d'identifier le moment opportun de l'insémination et sa nature.
- Réaliser l'insémination artificielle avec le matériel adéquat et dans le respect de la réglementation en vigueur et du bien-être animal afin de faire naître régulièrement des jeunes animaux selon les objectifs de l'élevage.
- Réaliser une échographie sur les truies conformément au mode d'emploi et dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal afin d'identifier les truies gestantes.

BLOC 2 : Participer à la gestion de la maternité et aux soins des porcelets

- Gérer les mises bas en accompagnant les animaux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité afin d'assurer le bien-être animal tout au long de la gestation.
- Réaliser les opérations de soin auprès des porcelets dans le respect de la réglementation, du cahier des charges et du bien-être animal afin de maintenir le bon état sanitaire de la bande.

BLOC 3 : Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux du Post Sevrage et de l'Engraissement

- Gérer l'organisation des espaces et des locaux selon les flux des animaux afin d'allotir les animaux dans le respect des règles d'hygiène de sécurité et du bien-être animal.
- Participer à la conception du plan d'alimentation dont le respect de la législation en vigueur et des objectifs de l'exploitation ou le cahier des charges et sous le contrôle du technicien ou de l'éleveur afin d'alimenter les animaux selon leurs besoins respectifs.
- Réaliser les opérations de soins auprès des animaux post sevrage et à l'engraissement à partir de l'identification des signes d'un animal malade afin de maintenir le bon état sanitaire des animaux.

BLOC 4 : Maîtriser les conditions d'hygiène et biosécurité

- Nettoyer et désinfecter les espaces et le matériel dans le respect des protocoles, des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement afin de contribuer à éliminer les micro-organismes pathogènes et de mettre à disposition des animaux des aires et des matériels propres et sécurisés.
- Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et des équipements dans le respect des instructions du fabricant afin d'assurer leur fonctionnement au quotidien.



Programme détaillé de la formation

La formation est organisée à partir des blocs de compétences du CQP :

BLOC 1 - Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur

La conduite de la reproduction et de la gestation

La gestion des animaux en reproduction

La détection des chaleurs et les inséminations artificielles

BLOC 2 - Participer à la gestion de la maternité et aux soins des porcelets

La conduite de la maternité

La gestion des mises bas

Le suivi des animaux en maternité

BLOC 3 - Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post-sevrage et engraissement

La conduite du post sevrage et de l'engraissement
La gestion des espaces en post sevrage et en engraissement
Le suivi des animaux en post sevrage et en engraissement
Les performances en post sevrage et en engraissement

BLOC 4 - Maîtriser les conditions d'hygiène et biosécurité

Risques santé en environnement
Les équipements en élevage
Maintenance en électrotechnique en élevage

Fondamentaux en élevage porcin
Accompagnement pédagogique



Public concerné par la formation

Toute personne souhaitant s'inscrire dans un parcours qualifiant en élevage porcin : demandeurs d'emploi
Salariés en activité
Personnes en reconversion professionnelle



Prérequis nécessaires pour participer à la formation

Pas de pré-requis.
Un dossier de candidature est à compléter par le candidat.
La motivation et le projet professionnel seront validés avant inscription.



Lieux et dates de formation

Consultable sur notre site : <https://www.cfma.school/>



Modalités d'accès à la formation

- Entretien individuel de motivation et période de mise en situation professionnelle selon votre situation.
- Sélection sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de motivation
- Parcours individualisé possible après étude du dossier :
 - allègement de parcours après étude des compétences acquises par l'expérience professionnelle ou les titres, diplômes, certificats, blocs de compétences déjà détenus
 - modularisation de la formation par bloc de compétences
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec la référente handicap du centre)



Moyens d'encadrement

Moyens d'encadrement : équipe pédagogique

- Formateurs.trices ayant les compétences techniques relatives à la conduite d'un élevage porcin et formé.es à la pédagogie pour adultes.
- Responsable pédagogique - Référente AFEST - Référente handicap
- Conceptrice de contenus digitaux - Référente technique
- Responsable du centre de formation
- Equipe administrative



Moyens pédagogiques et techniques

Chaque apprenant dispose d'un extranet "espace apprenant" pour accéder aux e-learning et aux ressources pédagogiques mises à disposition.



Modalités de suivi pédagogique

Formation multimodale :

- Apports théoriques en salles de formation équipée d'un vidéoprojecteur et classes virtuelles avec échanges et participation active
- AFEST : Mises en situations pédagogiques au sein de l'élevage
- Applications en situations réelles de travail lors des périodes en élevage
- Illustrations de situations par des visites en présentiel ou avec lunettes connectées / vidéos / témoignages
- Méthodes actives : Mises en situations professionnelles reconstituées, ludopédagogie (escape game, deskoni, ...) réflexivité collective & individuelle



Modalités d'évaluation et de suivi

- Suivi et accompagnement individualisé avec notamment bilans pédagogiques par le référent
- Auto-évaluation de l'apprenant
- Evaluation régulière des acquis en cours de formation : questionnaires de connaissances, travaux individuels ou collectifs
- Evaluation des AFEST et réflexivité
- Evaluation des "travaux en entreprise" par l'employeur et/ou le tuteur
- Evaluations pratiques par le centre de formation
- Evaluations par le jury à partir de mises en situations professionnelles réelles ou reconstituées



Livrables à l'issue de la formation

Au fur et à mesure du parcours, des ressources (support de formation, fiches mémos, cartes mentales, ...) sont mises à disposition en format numérique ou papier.



Formalisation à l'issue de la formation

- Certification de réalisation
- Attestation de fin de formation remise à l'apprenant
- Attestation d'assiduité pour les formations à distance

Validation de la formation

- Certificat de niveau 3 délivré par la CPRE en Agriculture Bretagne sous réserve de la validation des 4 blocs de compétences et de l'évaluation finale par le jury du CQP.
- Chaque bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.



Coût de la formation

Prix public: 5 824,00 € HT/pers

Pour tout devis personnalisé ou formation en intra : Tarif sur demande, nous consulter.



Indicateurs de performance (Moyenne des 12 derniers mois)

Période de référence du 1er janvier au 31 décembre 2025

Taux de satisfaction : 91 % (Moyenne du taux de satisfaction attribuées par les apprenants)

18 Apprenants formés

1 608 Heures de formation.

Période de référence du 17 janvier 2025 au 06 février 2026 (5 jurys)

Taux d'obtention totale du CQP : 91 % (10 sur 11 apprenants présentés au jury)

Taux d'obtention partielle du CQP : 9 % (1 sur 11 apprenants présentés au jury)

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et adressées sur demande.

www.cfma.school